



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

Centre Régional AGRHYMET

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le) /Expert(e) senior en statistique et économétrie

Pays : Niger/CILSS

Nom du projet : Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)

N° Crédit : Banque Mondiale (don IDA 920) et Néerlandais (TF0B8255)

Reference STEP : BF-CILSS-BF-327558-CS-INDV

AMI n°004/DG-CRA/UPM/FSRP du 26 juillet 2023

1. Le Centre Régional AGRHYMET, Institution spécialisée du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), a obtenu des fonds (dons) de la Banque Mondiale sous financement IDA (D920) et Néerlandais (TF0B8255) pour la mise en œuvre de la Composante 1 du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, AGRHYMET CCR-AOS se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le) /Expert(e) senior en statistique et économétrie pour la consolidation du développement de l'outil harmonisé pour l'Analyse et Mesure de la Résilience (AMR) pour la composante 1 du projet FSRP.

L'objectif de ce recrutement est de consolider des acquis par la capitalisation des expériences et leçons apprises d'une série d'analyses et d'apprentissages croisés avec les outils de mesure et d'analyse de la résilience (AMR et RIMA) dans plusieurs pays de la région.

2. De façon spécifique, l'Expert(e) senior en statistique et économétrie doit essentiellement :

- animer les rencontres régionales du Comité technique du CH-AMR en présentiel et par visio-conférence ; conduire une étude de capitalisation des analyses AMR réalisées dans la région par l'identification et la priorisation des variables clés pour les analyses AMR en termes de fréquence dans les analyses pays, de leurs importances dans la construction des capacités et enfin de leurs intérêts pour les recommandations pour action;
- Proposer un canevas type de préparation des données et plus particulièrement des variables clés selon les caractéristiques définies plus haut sous des formats (SPSS, STATA, Excel, etc.) couramment utilisés dans les pays;
- Proposer et faire valider le seuillage de l'indice AMR ;
- Organiser une rencontre régionale du Comité technique du CH-AMR de restitution et de validation de résultats du développement de l'outil AMR par visio-conférence; fournir un rapport de consolidation du développement de l'outil AMR.

3. Le Centre Régional AGRHYMET du CILSS invite les consultants individuels intéressés à fournir une lettre manifestant leur intérêt, un curriculum vitae et tous documents (Diplômes

légalisés et autres justificatifs des expériences) prouvant leur qualification à mieux exécuter les services demandés.

4. Le Consultant le plus expérimenté et le plus qualifié pour exécuter à bien la mission sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection des consultants individuels** » en accord avec le Règlement de la passation des Marchés de la Banque mondiale à l'intention des emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), daté de juillet 2016 (révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020), affiché sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

NB : Les candidats sont informés que pour tous les critères, notre institution se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et tout cas de fraude sera soumis aux dispositions de l'annexe IV (Fraude et Corruption) du règlement de Passation des Marchés de la Banque.

5. La durée de la mission est de quatre (04) mois, jours ouvrés.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires en envoyant leurs correspondances aux adresses ci-dessous citées.
8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, portant en objet « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant (e) Individuel (le)/ Expert(e) Senior en statistique et économétrie**», accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt et le Curriculum vitae suivi du diplôme ainsi que les pages de garde et de signature et les attestations de bonne fin et/ou les attestations/certificats de travail, devront parvenir par voie électronique à administration.agrhymet@cilss.int avec copie à passationmarches.agrhymet@cilss.int, au plus tard le 15 août 2023 à 16 heures TU.

Le Directeur Général

MAHMOUDOU

Dr Mahalmoudou HAMADOUN

